Image not found or type unknown

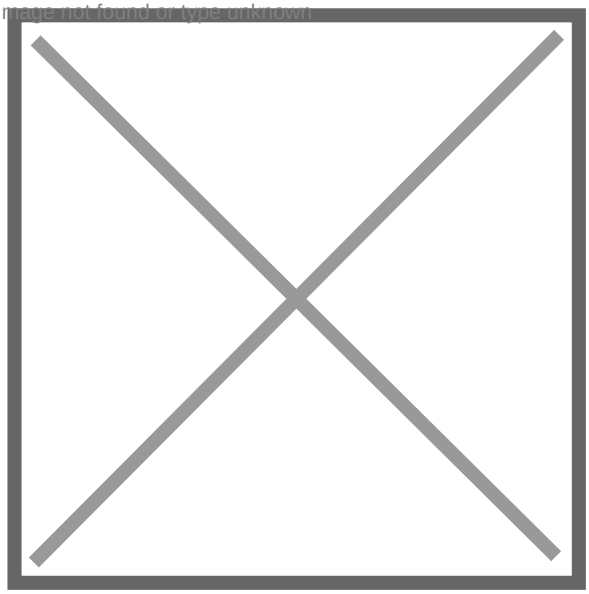

Contrat cdi ouverture des droits en fin de cif

Par **aurore**, le **02/12/2010** à **13:42**

Bonjour,
je suis actuellement en CDI depuis 5 ans dans un établissement semi-privé et j'ai eu droit à un CIF d'un an pour une formation de 3 ans. A la fin de mon CIF, si je démissionne je ne pourrais plus financer mes étude car je n'est aucune autre ressource. J'aimerais savoir si je met fin à mon contrat pour formation je peut ouvrir des droits aux assedic ? et si je n'y est pas droits quel organisme pourrait m'aider ? Il serait navrant pour moi d'abandonner mes études et reprendre mon travail qui ne présente aucune évolution.
Merci à ceux qui me répondront.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés